

Sept entreprises sur dix pratiquent le « knowledge management »

Le STATEC vient de publier les premiers résultats de l'enquête communautaire sur l'innovation CIS 2006 (Community Innovation Survey 2006), la cinquième du genre, ainsi que les chiffres les plus récents de l'enquête concernant les moyens consacrés à la Recherche et au Développement. Ces données sont essentielles pour guider la « Stratégie de Lisbonne » et livrent le matériau pour l'analyse économique du comportement innovateur des entreprises luxembourgeoises.

La gestion de la connaissance fait son entrée

De plus en plus, la capacité d'innover dépend de la gestion des informations et des connaissances au sein de l'entreprise, ce qui est souligné par le fait que presque 80% des entreprises indiquent que leurs dirigeants sont conscients de l'importance de la gestion de la connaissance (« knowledge management »). Globalement, 70% des entreprises ont utilisé au moins une pratique de gestion de la connaissance durant la période 2004 à 2006, avec plus d'un tiers de ces pratiques ayant été introduites entre 2004 et 2006. Mais seulement 4% des entreprises ont eu une politique de gestion de la connaissance durable, c'est-à-dire mise en place avant 2004 et mise à jour pendant la période 2004-2006.

Les entreprises s'engagent généralement dans la gestion de la connaissance afin de développer les compétences des employés ou leur capacité à résoudre des problèmes, mais aussi dans le but d'améliorer les réponses aux besoins des clients ou des consommateurs. Le plus souvent les pratiques utilisées consistent dans des mises à jour régulières de bases de données internes ou de manuels de bonnes pratiques de travail (83% des entreprises ayant une pratique de gestion de la connaissance) et des incitations au partage de la connaissance entre les employés de l'entreprise (82%). Le développement des pratiques de gestion de la connaissance entre généralement dans le ressort de la direction et de l'encadrement (85%).

Près de la moitié des entreprises ont innové en produits ou en procédés

Selon la définition de l'OCDE, une entreprise est considérée comme innovante si elle introduit sur le marché un produit ou un procédé technologiquement nouveau ou significativement amélioré. L'innovation doit être nouvelle pour l'entreprise, sans nécessairement l'être pour le secteur ou le marché. Une simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et les modifications exclusivement esthétiques ne sont cependant pas considérées comme innovations.

Selon cette définition, 47% des entreprises luxembourgeoises déclarent avoir innové sur la période 2004-2006. Cette proportion passe à 49% si on compte les entreprises ayant eu des activités d'innovations non accomplies (c'est-à-dire en cours ou abandonnées) sur la période considérée (cf. tableau 1). Les innovations non-technologiques, à savoir les innovations organisationnelles ou de commercialisation, ne sont pas prises en compte dans cette proportion.

Tableau 1 : Propension à innover en produits ou procédés par secteur

	Industrie	Services	Total des entreprises
Innovation de produits	40%	41%	41%
Innovation de procédés	34%	28%	30%
Innovation de produits ou de procédés	49%	46%	47%
Activité d'innovation	52%	48%	49%

Source : enquête CIS-R&D 2006; STATEC, en collaboration avec le CEPS/INSTEAD

La répartition des entreprises innovantes dans la population n'est cependant pas homogène: ainsi, les grandes entreprises (au moins 250 salariés) tendent à innover plus (83%) que les moyennes entités de 50 à 249 salariés (53%) ou les petites entreprises de 10 à 49 salariés (42%).

Au sein de l'industrie, 89% des entreprises innovatrices de produits ont introduit des biens nouveaux ou significativement améliorés, tandis que 88% des entreprises issues du secteur des services ont mis en place de nouveaux services. Les entreprises industrielles innovatrices de procédés innovent le plus souvent dans le

domaine de la production (82%) et des activités de soutien (47%). Dans le secteur des services 71% des entreprises innovantes en matière de procédés ont introduit des activités de soutien nouvelles ou améliorées, et 49% ont innové au niveau de la distribution et de la logistique.

Les principaux effets de l'innovation ont trait aux produits: l'élargissement de la gamme de produits (58%), l'amélioration de la qualité des biens ou des services (62%) et l'entrée sur de nouveaux marchés ou l'accroissement des parts de marché (45%) sont les domaines dans lesquels les entreprises observent les effets les plus importants. Les innovations de procédés améliorent le plus souvent la flexibilité (35%) et la capacité (34%) de production des entreprises, à côté des effets plus modestes sur le coût unitaire ou l'apport unitaire de matériaux et d'énergie.

Le processus d'innovation en produits ou procédés sur la période 2004-2006

Pour susciter de nouveaux projets d'innovation ou pour améliorer la mise en place de projets existants, les entreprises indiquent que leurs principales sources d'information sont d'abord d'origine interne (l'entreprise ou le groupe), puis du marché (notamment les clients et les fournisseurs). Les informations issues des instituts de recherche publics et des universités sont quant à elles celles qui sont les moins mises en avant par les entreprises ayant une activité d'innovation.

Cela explique le rôle important que les entreprises accordent à leurs fournisseurs et clients dans des coopérations formelles. Néanmoins l'importance des instituts de recherche publics et des universités apparaît plus prégnante dans ce domaine: si 34% des entreprises à activité d'innovation indiquent avoir eu recours à des coopérations, 8% d'entre elles déclarent avoir été engagées avec des universités et 10% avec des instituts de recherche publics. Les coopérations, dans leur ensemble, sont d'abord engagées avec des acteurs européens (29% des entreprises à activité d'innovation) avant de l'être avec des acteurs nationaux (25% de ces entreprises).

Les principales activités d'innovation mises en œuvre par les entreprises sont la formation (81% des entreprises avec activité d'innovation) et l'acquisition de machines et d'équipements (71%). 37% des entreprises avec une activité d'innovation déclarent avoir mené une activité de recherche et développement en interne, tandis que 31% des entreprises ont eu recours à des activités de R&D externe.

Pour protéger leurs innovations, 12% des entreprises à activité d'innovation ont sollicité un brevet et 22% ont créé une marque. Ces méthodes sont utilisées davantage par les grandes entreprises (250 salariés ou plus), avec 43% d'entre elles utilisant des marques et 23% des brevets.

Délais et entraves à l'innovation

29% des entreprises avec une activité d'innovation ont connu des délais significatifs dans leur processus d'innovation, tandis que 21% ont dû abandonner des activités d'innovation en cours de route et 18% déjà dans la phase de conceptualisation.

Tant les entreprises avec une activité d'innovation que les entreprises sans ce type d'activité citent le manque de personnel qualifié (20% respectivement 9%) et la domination du marché par des entreprises établies (15% respectivement 21%) comme ayant les effets les plus significatifs sur leur capacité d'innover. Les entreprises engagées dans des activités d'innovation étaient plus susceptibles de remarquer des entraves que les entreprises non-innovantes: l'incertitude de la demande concernant des biens et services nouveaux, le manque de moyens financiers internes au sein de l'entreprise ou du groupe et des coûts d'innovations trop élevés sont cités comme principales embûches par ces entreprises.

62% des entreprises ont innové en matière d'organisation ou de commercialisation

Outre les innovations de produits ou de procédés, 62% de toutes les entreprises indiquent avoir introduit des innovations non-technologiques en matière d'organisation ou de commercialisation sur la période 2004-2006. On observe que les entreprises avec une activité d'innovation en matière de produits ou procédés sont aussi plus actives dans ce domaine que les entreprises sans activités d'innovation.

Globalement, 53% des entreprises ont introduit de nouvelles méthodes organisationnelles, telles que des nouvelles pratiques professionnelles (38% des entreprises), des nouvelles méthodes de gestion de connaissance (34%) ou des relations extérieures précédemment non encore utilisées par l'entreprise (20%).

Sur la même période, 33% des entreprises ont introduit des innovations en matière de commercialisation, c'est-à-dire des modifications significatives dans le design d'un bien ou service (13%), de nouveaux moyens de promotion des produits (17%) de même que des nouvelles méthodes de tarification (16%).

Recherche et Développement

En 2006, l'activité de R&D des entreprises est évaluée à 485 millions d'euros, soit 1,43% du PIB. De la sorte, l'activité de R&D des entreprises a représenté 86% de l'activité de R&D nationale. On constate un léger recul par rapport à 2004 qui s'explique par la montée en puissance du secteur de l'Etat et de l'enseignement supérieur. A l'égard de l'ensemble des acteurs de la recherche (entreprises, secteur de l'Etat et enseignement supérieur), les ressources financières consacrées à la R&D représentent 1,66% du PIB.

Au regard de l'évolution des effectifs en équivalent temps plein affectés aux activités de R&D (i.e. chercheurs, techniciens et administratifs participant aux travaux de R&D), on constate à nouveau la part croissante du secteur de l'Etat et de l'enseignement supérieur dans les activités nationales de recherche: si, en 2004, 15,4% du personnel de R&D national était issu du secteur public, 18,9% l'étaient en 2006 (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Personnel de R&D équivalent temps plein et par secteur en 2004 et 2006

	Effectif en équivalent temps plein (2004)	% par secteur (2004)	Effectif en équivalent temps plein (2006)	% par secteur (2006)
Entreprises	3655	84,6%	3548	81,1%
Secteur de l'Etat	512	11,9%	635	14,5%
Secteur de l'enseignement supérieur	151	3,5%	193	4,4%
Total	4318	100,0%	4376	100,0%

Source : enquête CIS-R&D 2006 et enquête sur les ressources consacrées à la R&D dans le secteur public en 2006; STATEC, en collaboration avec le CEPS/INSTEAD

Méthodologie

L'enquête CIS-R&D 2006 a été effectuée en début 2008 en collaboration avec le CEPS/INSTEAD sous l'égide d'EUROSTAT. L'objectif était de recueillir des informations sur les activités d'innovation réalisées sur la période 2004-2006 par les entreprises luxembourgeoises occupant au moins 10 salariés, de même que sur les ressources consacrées à la Recherche et au Développement (R&D) par les entreprises luxembourgeoises en 2006.

L'enquête CIS-R&D 2006 a été menée auprès des entreprises occupant au moins 10 salariés, issues de l'industrie manufacturière, de la production et de distribution de gaz, d'électricité et d'eau et d'une sélection de services marchands. Cette population cible correspondait à 1456 entreprises. Parmi celles-ci, 644 ont été contactées pour participer à l'enquête et 566 réponses ont été obtenues.

Le plan de sondage a consisté à combiner un recensement des entreprises d'au moins 250 salariés et un échantillon tiré selon la technique de la stratification avec allocation proportionnelle, pour celles de moins de 250 salariés. Afin d'obtenir des résultats représentatifs de la population étudiée, l'ensemble des résultats a été pondéré.

Les résultats détaillés peuvent être consultés sur le Portail des statistiques (www.statistiques.lu) sous la rubrique «Économie et finances» - «Sciences et technologies».

Bureau de presse :

Guy ZACHARIAS

Tél: 247- 84281

Fax: 26 20 19 02

E-mail: guy.zacharias@statec.etat.lu

Pour en savoir plus :

Unité C3 – Statistiques structurelles d'entreprises

Contact: Marie-Jo AIROLDI

Tél : 247 - 84253

E-mail: marie-jo.airoldi@statec.etat.lu

Contact: Bob JUNG

Tél : 247 - 84336

E-mail: bob.jung@statec.etat.lu

Publié par le **statec**

13, rue Érasme, L-1468 Luxembourg, tél. 247-84219, fax 26 20 19 02, e-mail info@statec.etat.lu, www.statec.lu